

RENTREE SCOLAIRE 2024/2025

Madame, Monsieur, nous vous communiquons les informations suivantes :

Le collège Saint Louis sera fermé du vendredi 12 juillet au soir au mardi 27 août matin.

- 1) **Bureau de la Vie Scolaire (BVS)** : vous devez contacter le BVS en cas d'absence, de retard ou toute autre question concernant la vie scolaire de votre enfant (self, infirmerie, ...) : bvs@college-st-louis.fr - tél : 02.97.64.14.48 (tapez 1) – n'hésitez pas à laisser un message si vous êtes en communication avec le répondeur, nous vous rappellerons si besoin dès que possible.
- 2) **Secrétariat** : vous pouvez contacter le secrétariat pour toute demande administrative, tous les jours sauf le mercredi : secretariat@college-st-louis.fr – tél : 02.97.64.14.48 (tapez 2) – n'hésitez pas à laisser un message si vous êtes en communication avec le répondeur, nous vous rappellerons si besoin dès que possible.
- 3) **Comptabilité** : le service comptable se trouve au lycée St Louis : 5 rue Pérault – 56100 LORIENT
Tél. 02-97-84-13-84 - Les chèques sont à établir à l'ordre de l'OGEC du Levant – LORIENT
Tout courrier destiné au service comptable peut être déposé au collège St Louis.
- 4) **PRONOTE** : la communication entre les parents, les élèves et l'équipe pédagogique se fait par l'intermédiaire du logiciel PRONOTE. Tous les parents ainsi que les élèves déjà scolarisés au collège ont un code et un mot de passe pour accéder à PRONOTE, valables jusqu'à la fin de la scolarité au collège St Louis. Les nouveaux élèves recevront leurs codes le jour de la rentrée. Chaque élève accède à sa session « espace élèves » et chaque parent a également une session « espace parents », vous devez donc chacun consulter PRONOTE régulièrement car beaucoup d'informations sont envoyées via cette application dans l'onglet « COMMUNICATION – MESSAGERIE – INFORMATIONS et SONDAGES ». PRONOTE vous permet également de consulter le cahier de textes en ligne, les notes, ...
- 5) **Concernant les informations transmises aux familles, de la part de la direction, elles seront envoyées uniquement sur la boîte mail de chaque parent (via PRONOTE).**

La matinée du LUNDI 2 septembre 2024 sera réservée à l'accueil des 6ème afin de leur permettre de prendre leurs marques :

- **Matin : 10 h à 11 h 55 : les élèves découvriront le fonctionnement du collège avec leur professeur principal.**
- **Les parents qui le souhaitent peuvent assister à la première heure.**
- **12 h : repas offert au self pour tous les 6ème.**
- **Après-midi : 13 h 35 – 15 h 25**
- **Les sixièmes seront libérés à 15 h 25.**

La rentrée des autres classes se fera l'après-midi du LUNDI 2 septembre 2024 :

- **13 h 35 : appel des 5ème – Fin des cours à 15 h 25**
- **14 h 05 : appel des 4ème – Fin des cours à 16 h 05**
- **14 h 35 : appel des 3ème – Fin des cours à 16 h 35**

Le **vendredi 6 septembre** sera consacré à une journée d'intégration avec une sortie par niveau pour laquelle vous devrez prévoir un pique-nique pour votre enfant. Le courrier concernant cette sortie sera distribué le jour de la rentrée.

INFORMATION IMPORTANTE : L'Établissement a souscrit une assurance de groupe Individuelle Accident couvrant l'ensemble de ses élèves et étudiants pour les activités scolaires et extra-scolaires, ceci sans surcoût pour les familles. Cette assurance vous couvre 24/24h et 7/7 durant l'année scolaire dans la limite des garanties dont vous devrez prendre connaissance en suivant le lien ci-dessous :

<http://saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/rentree-scolaire>.

Si vous avez souscrit une assurance de ce type, assurez-vous qu'elle ne soit pas reconductible par tacite reconduction.

En revanche, il est du ressort de chaque famille d'être couvert par une assurance en **Responsabilité Civile**, généralement acquise avec le contrat d'habitation.

TRES IMPORTANT :

AUX FUTURS ELEVES DE 3^{ème}

Les élèves de 3^{ème}, dans le cadre de l'élaboration de leur projet personnel d'orientation, vont découvrir le monde de l'entreprise durant 5 jours du 13 au 17 janvier 2025. Vous devez donc dès maintenant chercher une place pour effectuer ce stage dans n'importe quel secteur professionnel.

Le courrier ci-joint est à présenter aux chefs d'entreprise.

Au cours du 2^{ème} trimestre 2024/2025, l'élève devra présenter son rapport de stage devant un jury. Cette soutenance (notée) s'inscrira dans le processus de réflexion pour son orientation.

Toute la communauté éducative du collège St Louis vous souhaite un bel été.

Franck Diard
Chef d'Établissement du collège Saint Louis – LORIENT
Collaborateur du groupe scolaire Saint Louis – ND de La Paix

AU CHEF D'ENTREPRISE

Dans le cadre de l'élaboration de leur projet personnel d'orientation, **les futurs élèves de 3^{ème} du Collège St Louis** de Lorient devront découvrir le monde de l'entreprise durant 5 jours du 13 au 17 janvier 2025.

Les jeunes et leur famille doivent donc chercher une place pour effectuer ce stage dans n'importe quel domaine économique.

Bien entendu, après accord avec l'entreprise qui accepte le stagiaire, une convention de stage rédigée par le collège devra être signée entre le jeune, ses parents, le chef d'entreprise et le directeur du collège.

Les conventions de stage rédigées par le collège seront distribuées aux élèves de 3^{ème} au cours du premier trimestre. Pour validation le directeur signera la convention après tous les signataires.

Cette expérience sera suivie d'une présentation orale par l'élève d'un rapport écrit. Cette soutenance évaluée par un jury s'inscrira dans le processus de réflexion pour son orientation.

Au demeurant, si vous le souhaitez, nous serons heureux de vous accueillir dans l'un des jurys.

Nous remercions les chefs d'entreprise qui voudront bien permettre à nos jeunes de mener à bien leur projet.

**Le directeur
Franck DIARD**